Réunion du groupe de travail

Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Orléans, le 20 mai 2019

Compte-rendu

Document de travail

Avec le soutien de :

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le
Fonds européen de développement régional

PARTICIPANTS

Présents : Arnaud Albert (PCCBN de l'AFB), Olivier Audras (FREDON Bretagne), Chahrazed Beldjilali (Région Centre-Val de Loire), Doriane Blottière (UICN France), Amélie Bodin (CPIE des Pays Creusois), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Florentin Brard (CPIE des Pays Creusois), Florient Desmoulins (CBN du Bassin parisien), Guillaume d'Hier (CEN Pays de la Loire), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Stéphanie Hudin (FCEN), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire), Lucien Maman (expert indépendant), Agnès Raysséguier (FCEN), Sylvie Varray (FCEN)

Excusés : Véronique Barthelemy (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Charlotte Bouin (CEN Normandie Ouest), Laurent Chabrol (CBN massif central), Aurore Coignet (PNR Brenne), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), Paul Hurel (ONCFS), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Fabrice Normand (CEN Pays de la Loire), Nicolas Pipet (IIBSN), Amandine Ribeau (Agence régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine), Charline Teffaut (CEN Centre-Val de Loire), Florence Thinzilal (FMA)

L'ensemble des comptes rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederessources-loirenature.com.

Document de travail

SOMMAIRE

1. Actualités territoriales……Page 3
2. Actualités de bassin - Sylvie Varray, FCEN……Page 4
3. Actualités nationales……Page 8
   1. Avancement de la stratégie nationale relative aux EEE – Arnaud Albert, AFB……Page 8
   2. Actualités du Centre de Ressources national EEE – Dorine Blottière, UICN France……Page 9
   3. Appui de la FCEN à la mise en œuvre de la stratégie nationale - Sylvie Varray, FCEN……Page 9
4. Journée technique sur la gestion des EEE aquatiques - Grandes thématiques et programme envisagé……Page 11
5. Mise à jour de la liste catégorisée des EEE du bassin Loire-Bretagne……Page 12
6. Prise en compte des EEE dans les contrats territoriaux……Page13
7. Journée bilan & perspectives de la stratégie de bassin 2014-2020 – Bilan intermédiaire, journée d'échange 2020……Page 15
8. Formations sur les EEE – contexte de bassin, bilan, enjeux et objectifs……Page 16
9. La Crassule de Helms : une espèce de plus en plus problématique……Page 17
10. Points divers……Page 18

ACTUALITES TERRITORIALES

Sylvie VARRAY, FCEN

Réunions des groupes territoriaux

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu sur cette première partie d'année (comité régional Pays de la Loire, ORENVA). D'autres sont à venir en 2019 :

- Bassin de la Vienne : 23 mai 2019 – réunion annuelle
- Auvergne
    - 20 mai : point sur le chantier Crassule de Helms avec la DDT 63 ;
    - 29 mai : réunion du CEN Auvergne avec le CBN Massif central pour faire évoluer le site Internet.

Outils prévus en 2019

Les coordinations territoriales ont prévu de travailler sur plusieurs outils en 2019 :

- Pays de la Loire :
    - Charte du réseau d'acteurs régional ;
    - Portail Biodiv' (SINP).
- Limousin : projet de Guide de plantes ornementales pour remplacer les PEE
- Auvergne :
    - Evolution du portail EEE en Auvergne pour l'étendre à la nouvelle région ;
    - Lancement de la cartographie des acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes en juin.
- Normandie :
    - Elaboration d'une liste régionale des EEE ;
    - Réalisation d'une vidéo.

Journées réalisées/prévues en 2019

- 2 avril : réunion d'échange sur la gestion des déchets (ORENVA). Les diaporamas sont disponibles en ligne ;
- 15-16 juin : chantier bénévole (CEN Normandie) ;
- 1er juillet : journée technique en Poitou-Charentes sur la Crassule de Helms, organisée par le Forum des Marais atlantiques en partenariat avec le CEN Pays de la Loire.

Formations prévues en 2019

- Pays de la Loire : formations prévues pour les agriculteurs engagés dans la MAEC EEE ;
- GTPi Centre-Val de Loire : formations prévues en septembre.

Document de travail

ACTUALITES DE BASSIN

Bilan des actions 2017-2018 réalisées à l'échelle bassin et proposition d'actions 2019-2020

Les actions mises en œuvre à l'échelle du bassin sont financées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le FEDER Loire (50% chacun). La FCEN a répondu à l'appel à projet « animation des réseaux d'acteurs autour de la fonctionnalité des écosystèmes ligériens 2019-2020 » et sa proposition a été retenue.

Coordination

Réalisé 2017-2018	Proposition 2019-2020
- 4 réunions du groupe de travail - 1 journée technique d'échange (gestion des EEE en milieu urbain) - 2 réunions thématiques (poissons exotiques envahissants et communication) - Bilan à mi-programmation de la mise en œuvre de la stratégie - Liens avec les autres groupes de travail (IBMA, etc.) : ➢ 15 réunions territoriales ➢ 16 réunions nationales ➢ 3 colloques européens	- 4 réunions du groupe de travail - 1 journée bilan et perspectives de la stratégie de bassin - 1 journée technique gestion des EEE aquatiques - Animation d'un groupe d'échange sur les poissons exotiques envahissants - Bilan de la stratégie de bassin - Liens avec les autres groupes de travail (REST, Grand Est, etc.)

Volet connaissance & échanges

Réalisé 2017-2018	Proposition 2019-2020
- Enquêtes sur : ➢ La mutualisation des données et la formation ; ➢ Les coûts et l'efficacité de la gestion des EEE. - Synthèses de données - Production d'outils techniques : ➢ Guide d'identification des principales PEE ➢ Manuel de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne	- Liste d'espèces de substitution aux principales PEE du bassin - Mise à jour de la liste catégorisée de bassin - 1 enquête sur les chantiers bénévoles de gestion des EEE - 1 synthèse sur les poissons exotiques envahissants du bassin de la Loire - 1 note sur l'organisation de formation

Echanges concernant la liste d'espèces de substitution :

L'un des objectifs de cette action est d'encourager l'utilisation d'espèces locales et de valoriser le label « Végétal local ». Ce travail sera réalisé en lien avec les CPIE des Pays creusois qui va également mener une réflexion à ce sujet. Les méthodes d'établissement des listes seront ainsi mutualisées, ainsi que les résultats obtenus. Dans la mesure du possible, les professionnels pourront être associés à cette démarche, notamment pour échanger sur les critères à prendre en compte.

Veille et intervention précoce

Réalisé 2017-2018	Proposition 2019-2020
- Relais d'information de deux signalements : Cerf muntjac et Jonc de Virginie	- Élaboration de fiches descriptives sur les espèces émergentes (en fonction de la détection)

Gestion

Réalisé 2017-2018	Proposition 2019-2020
- Production de 10 fiches retour d'expérience de gestion - Accompagnement des porteurs de projets (24 sollicitations) : ➢ 10 questions afférentes à la gestion ➢ 6 demandes de documents ➢ 8 divers	- Production de 6 fiches expériences de gestion - Valorisation de l'ensemble des retours d'expérience Loire - Accompagnement des porteurs de projets

Sensibilisation, Communication, Formation

Réalisé 2017-2018	Proposition 2019-2020
- Valorisation des actions : ➢ Intervention dans 2 sessions de formation sur la faune exotique envahissante ➢ 12 présentations dans les réunions de réseaux (structuration du réseau, atlas, etc.) ➢ 3 posters présentés lors d'évènements européens - Réorganisation de l'architecture des pages Internet EEE du site du Centre de Ressources Loire - 4 lettres d'information envoyées à plus de 1300 contacts - Organisation d'une journée technique (35 participants) - Editions : ➢ Edition d'un kakémono ➢ Réédition du Guide d'identification (2 500 ex.) ➢ Refonte du Manuel de gestion (1 500 ex.)	- Organisation d'une journée technique - 4 lettres d'information - 1 plaquette bilan de la stratégie de bassin - Mises à jour régulières du site internet + traduction des pages principales en anglais

Zoom l'étude des coûts de gestion des espèces exotiques envahissantes sur le bassin Loire-Bretagne

Ce travail a été effectué lors du stage de Romane Bregea (février-juillet). La gestion des espèces exotiques envahissantes engendre des dépenses croissantes pour les sociétés, dus à la multiplicité des espèces et des modes de gestion. Afin de rassembler des données chiffrées, une enquête a été élaborée en lien avec le groupe de travail de bassin dans le but de créer un cadre de référence et aider les gestionnaires à budgétiser leurs interventions. Les résultats de cette étude ont été présentés au groupe de travail de bassin. Le bilan de ce travail et le mémoire de stage sont accessibles sur le Centre de Ressources Loire nature.

Les perspectives de ce travail sont d'améliorer la première version de grille des coûts obtenue, notamment en la comparant aux données rassemblées par l'université Paris Sud à l'échelle mondiale. Une meilleure mutualisation du recueil et de la remontée des données liées aux chantiers de gestion sera également recherchée.

ACTUALITES NATIONALES

1. Avancement de la stratégie nationale relative aux EEE - *Arnaud Albert, AFB*

La Stratégie nationale relative aux EEE, parue en mars 2017, est dotée d'un plan d'action opérationnel qui comprend les actions dont la mise en place est exigée par la réglementation européenne (comme la surveillance, les mesures de gestion et la limitation des flux d'introduction), ainsi que celles qui déterminent le cadre d'action général (gouvernance, communication, liste d'espèces réglementées, etc.). Au niveau national, le comité de pilotage, regroupant toutes les administrations centrales et têtes de réseaux d'acteurs mobilisées sur la problématique, permet d'échanger de manière régulière les informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique.

- Les **listes d'espèces prioritaires**, ainsi que les méthodologies associées, sont en cours d'élaboration au sein de l'UMS PatriNat et l'AFB/PCCBN respectivement pour la faune et la flore. Le prochain complément de la liste d'espèces réglementées au niveau européen devrait paraître début juillet 2019. A l'échelle de la France métropolitaine, des espèces supplémentaires devraient être proposées pour être réglementées, en s'appuyant sur ce travail de hiérarchisation.
- La mise au point du **système de surveillance** dédié aux EEE a fait l'objet d'une étude préliminaire par l'UMS PatriNat, cartographiant acteurs impliqués et taxons concernés. Le système de surveillance EEE proprement dit sera basé sur les systèmes de remontées d'observations déjà existants (INPN / SINP).
- L'identification des **voies d'introduction prioritaires** a été réalisée par l'AFB/PCCBN. 12 voies prioritaires (sur les 44 que compte la nomenclature) sont concernées. Le travail se poursuit avec la rédaction de plans d'actions spécifiques pour limiter ces flux.
- L'élaboration de stratégies nationales de gestion sur les espèces végétales les plus largement répandues (AFB, Anses) est en cours pour 7 espèces : Berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya, Jussies, Grand Lagarosiphon, Myriophylle du Brésil et le Baccharis à feuilles d'arroche.
- Le Centre de ressources sur les EEE**,** copiloté par le Comité français de l'UICN et l'AFB, a été inauguré en décembre 2018 (cf. ci-dessous).
- L'AFB et le CNFPT ont récemment ouvert un module de formation en ligne sur les EEE : « Initiation à la gestion des espèces exotiques envahissantes ». Ce module est composé de 4 parties, introduites par de courtes vidéos réalisées par l'AFB, le MTES et le Comité français de l'UICN**. Ces vidéos peuvent être visionnées librement sur le** Centre de ressources national Espèces exotiques envahissantes

Le rapportage européen est en cours de finalisation, les données devant être transmises le 1er juin 2019. Il concerne les données de répartition, celles liées aux permis et aux autorisations ainsi que les informations concernant les interventions de gestion.

Un premier cas possible de sanction d'une jardinerie a été signalé en Centre-Val de Loire. Un stock de *Myriophyllum brasiliensis* a été saisi et est en cours d'identification pour vérifier que ce ne soit pas du Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*).

2. Actualité du Centre de Ressources national EEE – *Doriane Blottière, UICN France*

Document de travail

Pour rappel, le groupe de travail « invasions biologiques en milieux aquatiques » (IBMA) est devenu le Centre de Ressources National EEE à la fin de l'année 2018. Son rôle est d'appuyer et d'accompagner les gestionnaires d'EEE, grâce au développement d'un ensemble d'outils (retours d'expérience, base d'information sur les espèces exotiques, lettres d'information, etc.).

En 2020, un guide pratique sur l'efficacité des interventions de gestion sera édité. Il s'appuiera sur les résultats d'une enquête nationale. D'autre part, un bilan des formations a été réalisé sur la période 2008-2018. Celui-ci a recensé plus de 600 formations organisées sur la thématique des EEE et sera complété par une enquête sur les besoins en formation afin de proposer une offre de formation complète au niveau national.

Une journée d'échange transfrontalière s'est déroulée les 16 et 17 mai à Concarneau. Elle a été organisée avec une équipe anglaise travaillant sur la biosécurité et avait pour objectif de mutualiser les actions entre les deux pays pour plus d'efficacité.

3. Appui de la FCEN à la mise en œuvre de la stratégie nationale – *Sylvie Varray, FCEN*

Lors de la journée d'échange organisée en région Grand Est le 27 novembre 2018, la FCEN a coanimé avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse un atelier sur la gouvernance régionale et a présenté les coordinations territoriales et la stratégie de bassin Loire-Bretagne. En décembre, la FCEN a proposé au MTES de s'impliquer dans la mise en œuvre de la stratégie nationale relative aux EEE, les DREAL ayant actuellement des difficultés à animer régionalement la stratégie. Une convention d'objectifs pluriannuelle 2019-2022 a été déposée en mars 2019, prévoyant différentes actions d'animation et d'appui aux coordinations territoriales (cf. diaporama).

JOURNEE TECHNIQUE SUR LA GESTION DES EEE AQUATIQUES – *Grandes thématiques et programme envisagé*

Pour cette nouvelle journée technique, le thème proposé est la gestion des EEE aquatiques. La journée est prévue pour la seconde quinzaine de septembre, en Auvergne si la coordination territoriale l'accepte. Cet évènement est calibré pour une cinquantaine de personnes et comprendra une matinée en salle et une après-midi de terrain. Les pistes d'interventions ont été présentées au groupe de travail et discutées, pour enrichir le contenu de la journée.

MISE A JOUR DE LA LISTE CATEGORISEE DES EEE DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Disposer d'une liste catégorisée de bassin permet de contribuer à l'établissement de priorités (sensibilisation, alerte, gestion), proposer une vision d'ensemble à l'échelle bassin et servir de référence pour la création de documents techniques ou de communication. Une première version faune et flore de la liste de bassin a été finalisée début 2017, comprenant une centaine d'espèces catégorisées.

Pour la mise à jour de la liste catégorisée des EEE du bassin Loire-Bretagne, il est proposé un travail en 2 temps :

Document de travail

- Vérification des catégories des espèces de la liste 2017 (mise à jour de la bibliographie et recherche de données de répartition) ;
- Ajouter des espèces pertinentes, telles que les EEE préoccupantes pour l'Union européenne et d'autres espèces proposées par le groupe de travail, comme le Barbon de Virginie, les plathelminthes. La prise en compte des espèces liées aux espaces agricoles (prairies permanentes par exemple) sera également étudiée.

PRISE EN COMPTE DES EEE DANS LES CONTRATS TERRITORIAUX

Les contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) sont des outils financiers visant à réduire les sources de pollution et de dégradation des milieux aquatiques. Il est conclu entre l'agence de l'eau Loire-Bretagne et un maître d'ouvrage ainsi que des partenaires techniques et financiers pour une durée de 6 ans maximum (1 CT de 3 ans renouvelable 1 fois). Les actions du CTMA portent sur la restauration des milieux aquatiques, la communication ainsi que le suivi et l'évaluation.

Les EEE sont un enjeu à prendre en compte dans les CTMA (conséquence de la dégradation des milieux), dont il faudrait également faciliter la remontée de données (chantiers) *via* l'agence de l'eau. Il a été proposé au groupe de travail de bassin de réfléchir à une meilleure prise en compte des EEE dans les CTMA en lien avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Cette réflexion pourrait permettre de valoriser l'expertise du réseau d'acteurs, notamment dans l'accompagnement de la rédaction de nouveaux CTMA. Les échanges avec l'agence de l'eau porteront principalement sur la remontée de données, afin de voir s'il est possible de proposer des champs simples à renseigner.

JOURNEE BILAN & PERSPECTIVES DE LA STRATEGIE DE BASSIN 2014-2020 – *Bilan intermédiaire, journée d'échange 2020*

Bilan 2017 de la stratégie de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne 2014-2017

Des éléments du bilan intermédiaire de la stratégie de bassin ont été présentés au groupe de travail de bassin (cf. diaporama). Pour la période 2018-2020, l'animation et la mise en œuvre des actions de la stratégie seront poursuivies. L'élaboration d'outils communs, l'amélioration de la mutualisation des données et de la communication ainsi que le renforcement du lien avec la recherche seront particulièrement recherchés.

Organisation d'une journée bilan & perspectives de la stratégie de bassin

Afin de faire le bilan (partiel) de la stratégie de bassin et échanger sur les perspectives et le contenu de la prochaine stratégie de bassin (2021-2026 ?), il est proposé d'organiser une journée d'échange en 2020. Cette rencontre rassemblerait une cinquantaine de personnes (membres du groupe de travail, acteurs intéressés par ce travail, etc.). Les personnes présentes ont été interrogées sur la période lors de laquelle il était préférable de prévoir cet évènement. Un sondage plus large du groupe de travail sera à prévoir sur cette question, mais une des options possibles serait de prévoir 2 journées consécutives avant les vacances de printemps pour mobiliser les participants sur cette journée qui serait suivie de la première réunion 2020 du groupe de travail.

Document de travail

FORMATION SUR LES EEE – *Contexte de bassin, bilan, enjeux et objectifs*

A l'échelle nationale, environ 600 formations sur les EEE ont été recensées sur la période 2008-2018 (source : REST). Les principaux participants à ces formations sont des agents des services de l'Etat. Les formations sont principalement dispensées par les CBN, les coordinations territoriales et portent sur la gestion, les espèces émergentes et l'identification. Ces résultats ont également été retrouvés à l'échelle du bassin, où 55 % des répondants à l'enquête de 2017 ont déclaré avoir suivi une formation sur cette thématique.

Au vu de l'importance de ces résultats, il a été proposé au groupe de travail de concevoir une note sur l'organisation de formations, afin d'avoir des éléments partagés communs aux sessions effectuées dans le bassin. Les principaux éléments envisagés pour cette note ont été présentés aux participants (cf. diaporama). Une première version de ce travail devrait être disponible à l'automne.

LA CRASSULE DE HELMS : UNE ESPECE DE PLUS EN PLUS PROBLEMATIQUE SUR LE BASSIN VERSANT - *Emmanuel Leheurteux, CEN Pays de la Loire*

Le premier signalement en France de la Crassule de Helms (*Crassula helmsii*), plante aquatique originaire de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, a été effectué en Vendée en 1999. Cette espèce n'a actuellement pas de statut règlementaire. Ses impacts (d'après Levy *et al*. 2015), sont la compétition (herbiers monospécifiques denses, accélère l'envasement, l'eutrophisation et limite les échanges gazeux), la réduction de l'écoulement de l'eau (canaux, petits cours d'eau), et le comblement d'abreuvoirs naturels du bétail. Sur le bassin, cette espèce est présente sur la façade atlantique et en Bretagne.

En janvier 2018, une note de synthèse réalisée par le groupe de travail IBMA et le CBN de Brest a été diffusée pour sensibiliser les acteurs à cette espèce de plus en plus problématique.

Situation en Pays de la Loire

La Crassule de Helms est présente partout en Pays de la Loire, sauf en Sarthe. Entre 2 et 4 sites sont découverts chaque année et elle représente 50% des dossiers bénéficiant de l'accompagnement du CEN Pays de la Loire.

L'espèce peut parcourir 12 à 14 km en moins de 10 mois. Elle supporte mieux l'ombrage que la jussie et a tendance à la dominer. Sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, la Crassule était présente dans des bassins de production de plantes aquatiques. Moins d'un an après le curage d'un fossé, le ruisseau alimentant les bassins était totalement colonisé. Le curage a tendance à favoriser la Crassule de Helms.

Sa présence est favorisée par le marnage. Elle aime bien les assecs avec une certaine humidité dans le climat. Ses turions sont relativement résistants et peuvent survivre à plusieurs semaines au sec. Ils peuvent être très petits et se loger dans les semelles de bottes. Cette espèce oblige les gestionnaires à identifier des stratégies avec une approche milieu, peu de méthodes de gestion étant efficaces sur cette petite plante. Un projet de recherche est envisagé en Pays de la Loire pour identifier les facteurs qui vont limiter ou favoriser certaines EEE.

Document de travail

Situation dans les autres régions du bassin versant

- Centre-Val de Loire : la région comporte une station. Des essais d'élimination par petites touches ont été menés mais ne se sont pas révélés efficaces.
- Au niveau national : des efforts de communication sont à fournir pour l'alerte concernant certaines espèces, telles que la Crassule. Cette espèce pourrait par ailleurs prochainement intégrer la liste nationale et être réglementée.
- Bassin de la Vienne : la Crassule est présente dans le Limousin et le bassin de la Vienne, ainsi que dans le jardin botanique de Limoges.
- Auvergne : un signalement a été effectué sur des bassins de lagunages gérés par le BRGM.
- Bassin de la Vilaine : l'espèce est faiblement présente sur ce bassin. Quelques boutures ont été observées dans le canal.

POINTS DIVERS

- L'AFB et l'ONCFS ont récemment diffusé des **plaquettes de communication généralistes**, reprenant la réglementation, à destination des particuliers détenteurs d'animaux de compagnie, des établissements de recherche et de conservation (parcs zoologiques, jardins botaniques), et des établissements à vocation commerciale (éleveurs, animaleries, jardineries, entreprises de transformation …).

- Un atelier « EEE : lutter contre ou faire avec ? » se déroulera le 19 juin lors des 9èmes assises nationales de la biodiversité (19 au 21 juin 2019). Le réseau d'acteurs du bassin Loire-Bretagne sera présenté, ainsi que quelques exemples d'outils développés dans les coordinations territoriales.

Document de travail

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 000 sites naturels couvrant 153 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondamentaux : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières, le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône-Saône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 13 CEN concernés gèrent plus de 5 000 hectares de zones humides répartis sur 312 sites. Près de la moitié de ces zones humides sont situées en zone alluviale.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des réunions thématiques et des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des évènements précédents et être informé des évènements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
www.reseau-cen.org

Sylvie VARRAY
Chargée de mission Loire
Tél : 02.38.24.55.05
Sylvie.varray@wanadoo.fr

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 02.38.24.20.94
agnes.raysseguier@reseau-cen.org

Document de travail